CHAMPIONNAT DU CLUB EN BRUT

Règlement particulier de l'épreuve - MAJ 08/03/2023

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf.

Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition ouverte aux joueurs et joueuses :

- Membre de l'A.S. Grenoble Charmeil.
- Licencié à Charmeil avec Certificat Médical enregistré.
- A jour de ses cotisations à l'A.S. et à la structure commerciale.
- Etre disponible en semaine **ET** le week-end

FORME DE JEU

Toutes séries:

- Match Play Simple sur 18 trous.
- Le tableau de match play brut est établi selon les index des inscrit(e)s avec la mise en place de têtes de série.
- Chaque tour doit être disputé avant la date butoir indiquée sur le tableau.
  Si la rencontre n'a pas été jouée à la date prévue, les deux joueurs sont disqualifiés. Aucune dérogation ne sera acceptée.
- **Repères** :
  Bleu pour les Dames.
  Blanc pour les Messieurs.
  Pas de départs jeunes

CLASSEMENT

- Résultat du match-play.
- **Départage** : Une rencontre qui se termine à égalité à l'issue des 18 trous, sera départagée, trou par trou, en débutant par le trou n°1, jusqu'à ce qu'un joueur gagne un trou.

ENGAGEMENT

- Inscription sur le tableau d'affichage ou sur le site avant la date limite.
- Droit d'inscription : gratuit.
- 32 premières inscrites pour les dames.
- 64 premiers inscrits pour les messieurs.

PRIX

- **Sponsors** : A.S. Grenoble Charmeil.
- Prix aux finalistes.
- **Remise des prix** : lors du repas de la Coupe du Président le 22/10/2023

CONDITIONS PARTICULIERES

- Le placement de la balle, à une longueur de carte de score, sur les zones tondues raz, est décidée d'un commun accord par les adversaires le jour de la compétition. En cas de désaccord, on ne place pas la balle.